



**JULES VERNE**  
ÉCOLE INTERNATIONALE

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

## ÉCOLE INTERNATIONALE JULES VERNE

Maternelle- Élémentaire – Secondaire

Route de Bingerville/

Tel : 22 40 00 99 / cel : 02 90 40 02

[www.ecolejulesverne-ci.net/](http://www.ecolejulesverne-ci.net/) [info@ecolejulesverne-ci.net](mailto:info@ecolejulesverne-ci.net)

[www.apejvci.com](http://www.apejvci.com)



Etablissement homologué  
pour le cycle primaire

## RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

### ADMISSION

- Sur dossier pour les élèves provenant d'un établissement français homologué.
- Sur dossier et test pour les élèves provenant d'un établissement non homologué.  
(Se renseigner auprès de l'administration pour la date des tests).

#### 1<sup>ère</sup> ETAPE : La demande d'inscription:

Dépôt des dossiers du **11 février 2019 au 29 mars 2019**

Lieu : **bureau de la scolarité de l'établissement**

Pièces à joindre au dossier :

- **la fiche de demande d'inscription** à remplir au bureau de la scolarité de l'établissement
- **la copie du relevé de notes ou du livret scolaire** du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours
- pour les élèves du collège et du lycée **la copie des 3 bulletins de l'année scolaire 2017/2018**
- **la photocopie du livret de famille**

#### 2<sup>ème</sup> ETAPE: Une fois que le dossier est accepté : à partir du 08 avril 2019

##### PIECES A FOURNIR

- Un extrait de naissance (original)
- 4 photos d'identité couleur récentes et du même tirage
- La copie du carnet de vaccination ou l'original du certificat de vaccination
- Un certificat de scolarité de l'école précédente
- **A déposer au plus tard le 30 juin 2019**
- **Un exeat** de l'école précédente
- La copie du carnet de notes de l'école précédente **avec la décision de passage**

##### DOSSIER A REMPLIR

- Ces dossiers sont à télécharger sur le site internet [www.ecolejulesverne-ci.net/](http://www.ecolejulesverne-ci.net/) rubrique inscription, OU à retirer au sein de l'établissement à remplir et signer par les parents
- Le règlement intérieur à signer par les parents, précédé de la mention « lu et approuvé ». **(les élèves du collège et lycée devront aussi signer le règlement intérieur.**
- La fiche médicale dûment remplie et signée par les parents.

**Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.**

### HORAIRES DE COURS

Niveau de classe	PRIMAIRE ( TPS – CM2)	COLLEGE – LYCEE ( 6 <sup>ème</sup> – 1 <sup>ie</sup> )		
	Jours de cours	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Mercredi
<b>Matin</b>	<b>7 h 45 – 11 h 15</b>	<b>7 h 45 – 12 h 00</b>	<b>7 h 45 – 12 h 00</b>	
<b>Après-midi</b>	<b>13 h 15 – 15 h 45</b>	<b>13 h 30 – 16 h 30</b>	<b>Pas cours</b>	

### UNIFORME

Les tissus, les polos, t-shirts, tenues de sport seront disponibles à partir du **20 Juin 2019**.

**Les modèles d'uniformes sont imposés, les schémas vous seront remis à l'achat des tissus.**  
Tout élève ne s'y conformant pas ne sera pas accepté en classe.

## FOURNITURES

La liste des fournitures scolaires vous sera transmise à compter du 10 juin 2019.

**Les manuels seront en vente uniquement dans l'établissement à compter de fin août 2019.**

**Aucune liste de manuels scolaire ne sera communiquée aux parents.**

**Pour ceux qui souhaitent acheter des livres d'occasion veuillez vous renseigner à l'accueil de l'établissement.**

## TARIFS SCOLARITE

CLASSE	Inscription (payable le jour de l'inscription)	1 <sup>er</sup> versement (payable à l'inscription pour les nouveaux ou la réinscription pour les anciens)	2 <sup>ème</sup> versement (fin Sept.)	3 <sup>ème</sup> versement (15 Déc.)	4 <sup>ème</sup> versement (fin Mars)	TOTAL Scolarité hors inscription
TPS-MS	100 000	220 000	350 000	300 000	150 000	1 020 000
GS-CM2	100 000	310 000	380 000	330 000	150 000	1 170 000
6 <sup>ème</sup> – 3 <sup>ème</sup>	120 000	490 000	490 000	420 000	300 000	1 700 000
2 <sup>nd</sup> e – 1 <sup>ère</sup> S ou 1 <sup>ère</sup> ES	150 000	520 000	520 000	410 000	300 000	1 750 000
Terminale S ou Terminale ES	150 000	530 000	530 000	530 000	320 000	1 910 000

Réduction famille de 10% sur la scolarité du 3<sup>ème</sup> enfant inscrit et des suivants.

**Pour les classes d'examen (3<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup> et terminale) des frais d'examens seront facturés.**

En cas de désistement, l'inscription n'est pas remboursable.

**L'avance sur la scolarité n'est plus remboursable après le 15 juillet 2019.**

La réinscription d'un élève pour l'année scolaire suivante est validée par le paiement de l'avance sur scolarité au plus tard le 15 Mai de l'année en cours.

### **Association des Parents d'Elèves :**

**Droit d'adhésion : 10 000 F par famille payable une seule fois,**

**Cotisation annuelle : 10 000 F par famille. Renseignements [www.apejvci](http://www.apejvci) 08 08 88 42**

## DEMI PENSION

Date de paiement	A l'inscription	5 Novembre	5 Janvier	5 mars	5 mai
<b>MONTANT</b>	76 000	76 000	76 000	76 000	66 000

**Tarif: 370 000 F.CFA pour l'année payable en un ou en cinq versements (les paiements mensuels ne sont plus acceptés).**

**L'élève s'inscrit pour une année entière. Toute année commencée est due sauf en cas de force majeure.**

## TRANSPORT

### **Zones desservies :**

- Cocody, Il plateaux, Angré, 7<sup>ème</sup> tranche, 8<sup>ème</sup> tranche
- Riviera, Palmeraie, Bingerville

**Tarif annuel payable en un ou en cinq versements (les paiements mensuels ne sont plus acceptés).**

	A l'inscription	5 novembre	5 janvier	5 mars	5 mai	TOTAL ANNUEL
<b>1 VOY/JOUR</b>	40 000	40 000	40 000	40 000	30 000	<b>190 000</b>
<b>2 VOY/JOUR</b>	70 000	70 000	70 000	70 000	60 000	<b>340 000</b>
<b>3 VOY/JOUR</b>	80 000	80 000	80 000	80 000	70 000	<b>390 000</b>
<b>4 VOY / JOUR</b>	90 000	90 000	90 000	90 000	80 000	<b>440 000</b>

**L'élève s'inscrit pour une année entière. Toute année commencée est due sauf en cas de force majeure.**